

Justificatif généré le 31/03/2022

Support de parution :



Date de parution :

31/03/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=284398>

N° d'annonce :

598478

BORBOLETA

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €

Siège social : 3 Allée des Mousquetaires – Parc de Tréville 91078 BONDOUFLE CEDEX
843 582 933 R.C.S. Evry

Aux termes des décisions de l'Associé unique en date du 22/03/2022 il a été décidé de :

- Modifier l'objet social par : « La Société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger, tant pour elle-même que pour le compte de tiers et sous toutes formes :
- L'exercice, à destination d'une clientèle privée, professionnelle et publique, de toutes activités se rapportant à l'énergie et à l'environnement. Ces activités incluent, de façon non limitative, le négoce, le courtage, la prospection, l'intermédiation, l'achat, la commercialisation, la production par l'exploitation d'actifs de production, et le stockage de tous produits d'énergie ;
- La fourniture à tout type de clients de services liés directement ou indirectement aux activités précitées, et notamment des services propres à faciliter la transition énergétique. Cela inclut notamment des prestations de fourniture, d'agrégation, de gestion d'équilibre, et de conseil, notamment mais non exclusivement des prestations de services de conseil et gestion pour le développement de projets d'énergie renouvelable et de communautés d'énergie renouvelable, de conseils en matière d'optimisation de consommation d'énergie, et toutes prestations de services généraux et de conseils ayant pour objectif la gestion de l'ensemble des services nécessaires au bon fonctionnement et à la performance énergétique de grands ensembles immobiliers, industriels et tertiaires ;
- Prospecter, négocier, produire, traiter, importer, exporter, acheter, transporter, stocker, distribuer, fournir, commercialiser du gaz, biogaz, hydrogène de toute nature et sous toutes ses formes ;
- La participation, directe ou indirecte, à toutes opérations industrielles, financières, commerciales, mobilières et immobilières dans les domaines de l'énergie et de

l'environnement, par voie de création de sociétés nouvelles ou groupements, d'apports, commandite, fusion, alliance, joint-venture, société en participation, location, ou autrement ;

– L'acquisition, la cession, l'exploitation, la licence de tous droits de propriété intellectuelle et industrielle se rapportant directement ou indirectement, à l'objet social ;

– La location, la prise en location-gérance de tous meubles, immeubles et fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, et l'exploitation de tous établissements et fonds de commerce se rapportant à l'un des objets précités.

L'article 2 « Objet » a été modifié en conséquence.

– Modifier la dénomination sociale de la société qui devient

BONACIEUX ENERGIES

L'article 3 « Dénomination sociale » a été modifié en conséquence.

– De transférer le siège social au **24 Rue Auguste Chabrières 75015 PARIS**

L'article 4 « Siège social » a été modifié en conséquence.

– Nommer en qualité de **Président** Mr Olivier BOUSSINESQ demeurant 24 Boulevard de la commune à Saint-Brieuc (22000) en remplacement de Mr Xavier PETIT, démissionnaire.

– Augmenter le capital d'une somme de 99 000 euros pour le porter de 1 000 euros à 100 000 euros.

A décidé de souscrire à ladite augmentation du capital social.

Les articles 7 « Apports » et 8 « Capital social » ont été modifiés en conséquence.

Par décision en date du 22/03/2022, le Président a pris acte de la démission en qualité de Directeur Général Mr Benjamin GUIOT sans procéder à son remplacement.

La société sera radiée du RCS d'Evry et immatriculée au RCS de PARIS

Pour avis

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGq1tQw1



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGq1tQw1>